



# STAGE D'ETE HANDBALL

Dossier d'inscription

Stage du ..... au ..... Juillet 2017

## Le Stagiaire

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Lieu de naissance :
Tél :	Email :
Taille de tee-shirt :	
Club :	Catégorie :
Poste de jeu :	Latéralité :

## Les Parents

<b>Père</b>	<b>Mère</b>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
E-mail :	E-mail :

## En cas d'absence du responsable pendant le séjour, PREVENIR :

Nom, Prénom :  
Adresse :  
Tél :

### Type de séjour & Financement

Pension Complète : 425€

Demi-Pension : 225€

Joindre un acompte de 100€ pour la pension complète et de 50€ pour la demi-pension.

**Je m'engage à verser le solde du séjour avant le 03/06/2017.**

#### Type de règlement :

Chèque bancaire (ordre : VAC Handball)

Liquide

Je bénéficie d'aide au financement :

Licencié(e) à la VAC Handball (-20€)

Réinscription (-20€)

Bons Vacances

Chèques vacances

CAF Azur

Règlement en 3 fois sans frais

### Acheminement

#### Pension Complète :

Je me rendrai au lycée Notre Dame Le Ménimur le Dimanche entre 17h et 18h.

J'arriverai en gare de Vannes (joindre une photocopie du billet de train par email)

#### Demi-Pension :

Prendre contact avec la responsable du stage en amont pour l'organisation.

### Activités Nautiques

J'autorise mon enfant à participer aux activités nautiques :

Oui

Non

Si **OUI**, je fournis un brevet de natation 50m ou test boléro.

## Modalités d'inscription

**Adhésion** : Si vous n'êtes pas adhérent à un club de handball, on vous demande une adhésion pour une licence événementielle d'un coût de 5€ (comprenant assurance et frais de dossier).

**Modalités financières** : Le solde du séjour est à régler à la VAC Handball, au plus tard 3 semaines avant le début du stage.

**En cas d'annulation de l'inscription** : Vous devez nous confirmer votre demande par courrier. En cas d'annulation du séjour, des frais de dossier sont retenus par la VAC Handball pour un montant de 50€. L'acompte sera conservé intégralement si l'annulation intervient moins de 3 semaines avant le début du séjour, 50% du montant du séjour si l'annulation intervient moins de 8 jours avant, et la totalité du séjour si le participant ne se présente pas au départ.

**Cas de remboursement exceptionnel** : La VAC remboursera le stagiaire sur présentation de pièces justificatives (certificats, attestation...) des sommes qu'il devrait abandonner en cas d'annulation de son séjour avant le départ.

**Conditions** : maladies ou accidents graves, décès ou hospitalisation. Délai de réclamation sous 5 jours après avoir pris connaissance de l'annulation sous pli recommandé.

**Séjour écourté** : En cas de maladie, de difficultés d'adaptation ou de problème particulier, il pourra être demandé au responsable de l'enfant de venir le chercher à ses frais. Dans ce cas, les journées passées hors du centre par le jeune seront remboursées. Tout séjour écourté volontairement ou pour raison disciplinaire ne peut faire l'objet de remboursement.

### **Types de pensions** :

425€ la pension complète 7 jours/6nuits du Dimanche au Samedi.

225€ la demi-pension du lundi au vendredi, de 9h à 18h30.

A

Le

Signature du (des) responsable(s) de l'enfant :